

Règlement

du Championnat de L'Orne Toutes Catégories 2023

Article 1

L'association Comité Départemental Ornaï des Echecs organise les 18 et 19 mars 2023, le championnat de L'Orne toutes Catégories. Les clubs organisateurs s'engagent à fournir des locaux adaptés à la pratique du jeu et à réaliser une remise des prix marquante. Le Comité s'engage à fournir les récompenses pour chaque catégorie et l'arbitrage ainsi que l'organisation technique pour ces Championnats. Le Comité va reverser aux deux clubs organisateurs Flers et L'Aigle la moitié des inscriptions (1/4 pour chaque club).

Article 2

Le Championnat se déroulera sous la forme de deux tournois fermés : un tournoi principal et un tournoi accession.

Le tournoi principal compte 6 joueurs. Le tournoi accession est ouvert à tous les joueurs inscrits dans un club Ornaï, ce sera un Open système Suisse 5 rondes.

Article 3

Classement

Principal : Le vainqueur du Principal sera Champion de l'Orne 2023.

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de Champion de l'Orne le départage se fera dans l'ordre suivant :

1) La partie qui s'est jouée entre les deux joueurs, si seulement deux joueurs sont ex æquo; 2) le plus grand nombre de victoires; 3) le Sonneborn-Berger; 4) une partie de départage à deux ou à trois en 5' +3s/coup (tirage au sort des couleurs avant la ou les parties)

Accession : Le vainqueur de l'accession sera qualifié pour le Principal 2024.

Pour la première place le départage se fera dans l'ordre suivant : 1) La partie qui s'est jouée entre les deux joueurs, si seulement deux joueurs sont ex æquo; 2) Le plus grand nombre de victoires; 3) Le Buchholz médian.

Article 4

Cadences

La cadence sera de 1h et 30s/coup.

Article 5

Horaires

Il se déroule sur deux journées le samedi 18 mars 2023 à Flers avec les horaires suivants :

Ronde 1 9h00 Ronde 2 13h30 Ronde 3 16h45

le dimanche 19 mars 2023 à L'Aigle avec les horaires suivants :

Ronde 4 9h00 Ronde 5 13h30 Remise des Prix vers 17h00.

Article 6

Inscription

L'inscription aux tournois (homologué Fide) sont de 15€ adultes et 7€ jeunes. La licence A est obligatoire. Inscription obligatoire par mail auprès de Pascal Le Fournier arbitre du tournoi. Le règlement de l'inscription se fera au moment du pointage le samedi 18 mars.

Article 7

Qualifications pour le Principal

Sont qualifiés dans l'ordre pour le principal :

Le Champion de l'Orne toutes catégories 2022.

Le vainqueur de l'accession 2022.

Le meilleur Elo du département au Elo de Janvier 2023 (*indépendamment des deux premiers qualifiés*).

Le meilleur Elo de chaque club non représenté parmi les trois places ci dessus: Chanu, Mortagne, L'Aigle, Flers/Briouze au Elo du 1er Janvier 2023.

Si le meilleur joueur d'un club ne peut pas jouer, ce sera au deuxième de le remplacer et ensuite au troisième. Si aucun des trois meilleurs joueurs d'un club ne peuvent jouer, on fera appel au meilleur Elo Ornais non qualifié et ainsi de suite.

principe 1 pour le principal : Si un club a deux représentants, on choisira un joueur d'un club différent (*le club prioritaire sera choisi au plus grand nombre de licences A du club au 1er janvier 2023*).

Principe 2 pour le principal : il ne peut y avoir plus de trois joueurs du même club dans le principal sauf dans l'hypothèse suivante: impossibilité pour un joueur du principal de jouer le jour du début du tournoi. Dans ce cas de figure, ce sera au meilleur Elo de l'accession de remplacer ce joueur.

Article 8

Les joueurs du principal doivent s'inscrire avant le **19 février 2023**, pour avoir le temps de procéder aux repêchages.

La liste des inscrits pour le principal sera établie le 26 février 2023 au plus tard.

Les joueurs de l'accession ont jusqu'au **jeudi 16 mars 2023 20h00** pour s'inscrire.

Article 9

Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme des spectateurs. L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace buvette ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné. Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les analyses sont strictement interdites dans l'aire de jeu.

Pendant une partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.

Pendant une partie, les téléphones portables, les autres moyens électroniques de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs doivent être éteints et laissés dans le sac du joueur. L'utilisation de ces appareils durant la partie entraîne la perte de la partie. L'émission d'un son de ces appareils entraîne la perte de la partie. Pendant une partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu avec un sac dans lequel figurent des téléphones portables, un autre moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Le joueur en infraction perdra la partie

L'arbitre et organisateur

P.Le Fournier